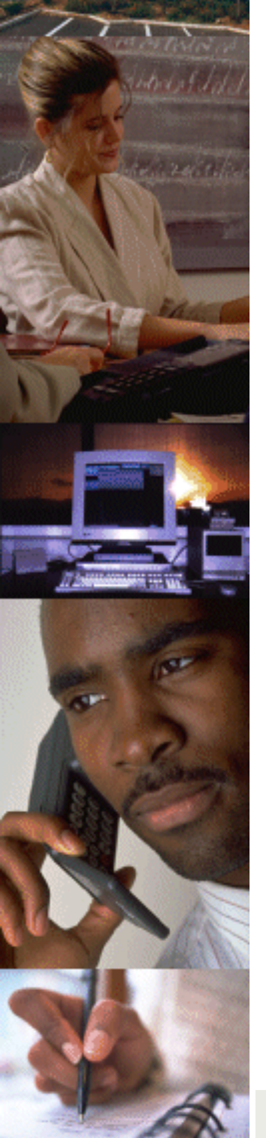













MASTER IFI
Informatique, Fondements et Ingénierie
par APPRENTISSAGE

Possibilités d'apprentissage en 5A/M2

16 avril 2015

Philippe COLLET – philippe.collet@unice.fr



Apprentissage



Principe

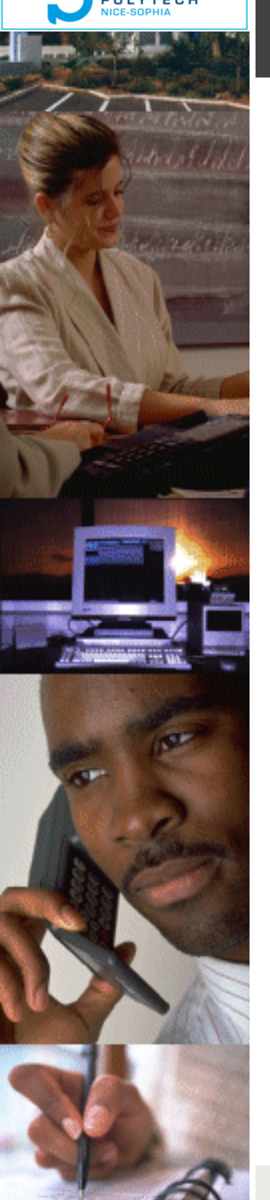
- Conjuguer une double formation à la fois Universitaire et Professionnelle,
- procédant par période de manière à créer un rythme d'alternance,
- permettant une succession de phases d'acquis théoriques et techniques,
- et de mises en situation et applications pratiques en entreprise.

Mise en œuvre

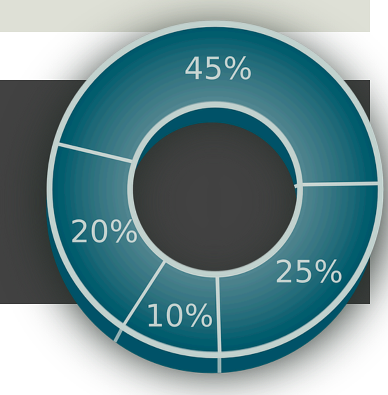
- Contrat de travail tripartite Entreprise – Apprenti – CFA Epure, engageant chaque partie sur un ensemble d'exigences
- Statut social de l'apprenti (~ **statut salarié**)
- Financement de la formation par l'entreprise
- Adaptation du rythme de la formation
- Accompagnement de l'apprenti par un maître d'apprentissage (entreprise) et un tuteur (école)







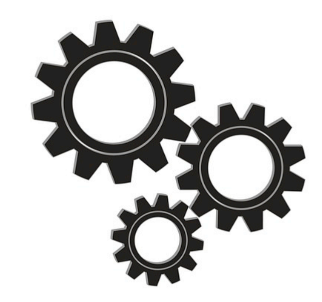
Résultats



- 14ème promotion de M2 en 2015-2016
- 380 apprentis formés / 88 entreprises partenaires
- En 2014-2015 :
  - 140 offres d'entreprises validées en M2
  - 25 entreprises dont 10 nouvelles
  - M2 : 41 apprentis + 2 contrats pro
  - **11 AL** **7 CASPAR** **4 GMD**
  - **5 IAM** **9 IHM** **5 IMAFA** **2 WEB**
- Taux d'insertion élevé
  - 6 mois : 88% de CDI
  - 18 mois et 30 mois : plus de 96% de CDI

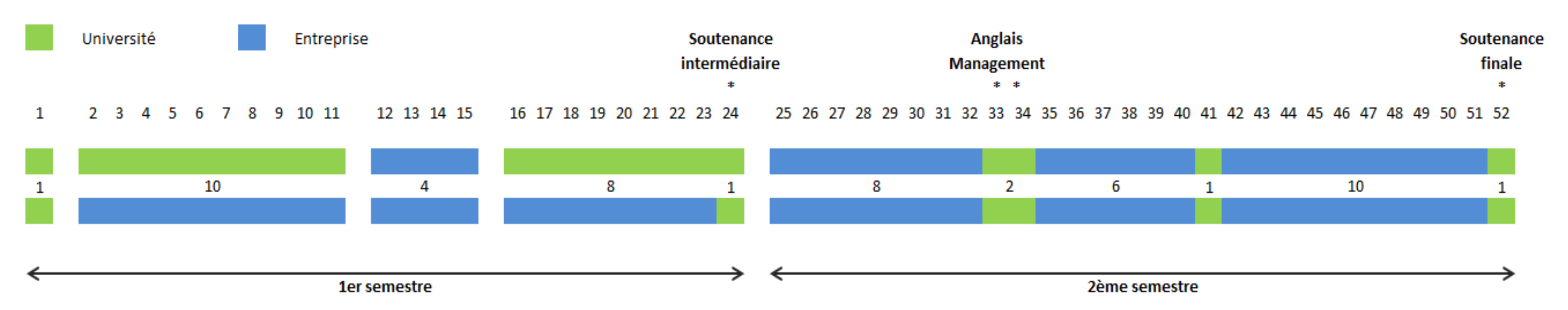


Organisation





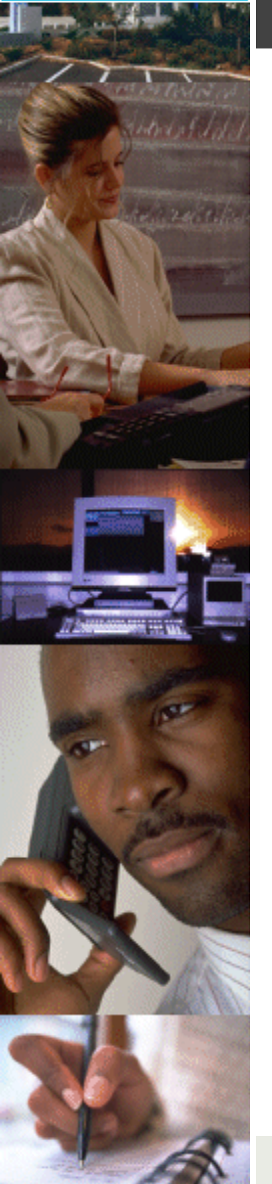
- Pour les Master 2 IFI, IMAFA et SSTIM : possibilité de suivre le M2 en apprentissage.
- Pour les élèves ingénieurs, possibilité de double cursus (ou plutôt, 1 seul cursus donnant délivrant 2 diplômes)
- Rythme de l'alternance
  - 16 équivalents semaines de cours
  - 31 équivalents semaines en entreprise dont...
  - 5 semaines de congés payés + 1 semaine de révision





École d'ingénieurs





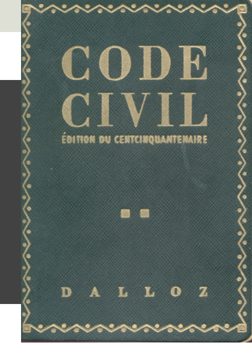
Spécificités pédagogiques



- **Au 1er semestre**
  - Pas de SHES (anglais, management…)
  - 5 demi journées (en moyenne) en entreprise, rapport et soutenance en février
- **Au 2ème semestre**
  - 1 session de 2 semaines, réservée à SHES (anglais et management) incluant la préparation éventuelle au TOEIC (prise en charge)
  - 1 préparation de certification (actuellement Java) pendant 1 semaine
  - Temps plein en entreprise, rapport et soutenance en septembre
- **Master apprenti :**
  - SHES (techniques d'expression et anglais) au 2ème semestre
- **Ingénieur apprenti :**
  - Management (1) passe du 1er au 2ème semestre
  - Management(2) /cours scientifique => cours anglais au 2ème semestre
- **Tant que le contrat n'est pas signé => régime classique (PFE, etc.)**



Statut de l'apprenti



- Agé de moins de 26 ans, l'apprenti Master 2 doit être admis au Master (sélection universitaire) puis être sélectionné par l'entreprise sur CV et entretien
  - **Résultats de SI4 / M1 obligatoires pour signature du contrat**
- Il devient alors salarié de l'entreprise et touche 75% du SMC (61% au minimum), soit 1084 € mensuels (net = brut), non imposables !
- L'apprenti a les mêmes droits (sécurité sociale, 5 semaines de congés payés, points retraite, etc...) et les mêmes obligations que les autres salariés de l'entreprise.
  - Indemnité régionale de participation aux déplacements.
  - En cas d'embauche par l'entreprise à l'issue de l'apprentissage, pas de période d'essai !



Calendrier & mode d'emploi





- Dès maintenant : choix d'un **parcours** et d'un ensemble de modules
- 20 mai : présentation aux entreprises de l'apprentissage
- 22 mai : ouverture du portail aux entreprises et étudiants http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi2/
  - Déclarer sa candidature (première validation)
  - Déposer un CV bien construit et complet (mentions des nom, prénom, nationalité et date de naissance obligatoires) au format PDF
- 1er juin : réunion *after work* avec les apprentis de l'année en cours **(à confirmer)**

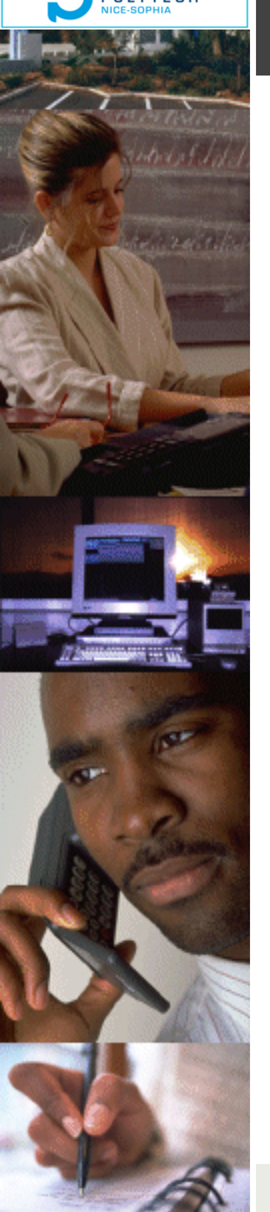


Calendrier & mode d'emploi



- 3 juin : visibilité réciproque des offres et CVs sur le portail
  - Les offres sont validées par **parcours**
  - Démarcher les entreprises proposées par l'école ou spontanément
- début juillet : signature des contrats possible **dès que les résultats de M1/4A sont connus**
  - Une offre trouvée spontanément doit quand même passer par le portail de gestion de l'apprentissage pour validation de son contenu (niveau M2) et attribution des **parcours** correspondants
  - On ne peut pas signer de contrat sur une offre hors de son parcours
    - ✓ Possibilité d'adapter l'offre (voir avec le responsable de parcours)
    - ✓ Possibilité de changer de parcours (validation nécessaire par les responsables de parcours de départ et d'arrivée)
  - Pas de contrat d'apprentissage dans l'entreprise de votre stage SI4
- 30 septembre : limite de signature d'un contrat





Conclusion



- Intérêts de l'apprentissage
  - **Double diplôme** pour un seul cursus !
  - **1 an** d'expérience professionnelle réelle en entreprise
  - Un **tremplin** pour l'embauche
  - Rémunération **1084 € nets / mois** + indemnités déplacements
  - **Liberté** à l'issue du contrat
  - **Pas de période d'essai** si embauche en CDI dans l'entreprise d'accueil
  - 1 an de **cotisations** sociales **prises en charges par l'Etat**

- Références
  - Responsable : Philippe Collet
  - Assistantes : Marie-Hélène Cornet, Priscilla du Teil apprentissage-ifi@unice.fr
  - http://informatique.polytechnice.fr/SI/apprentissage.html
  - http://apprenti-dinfo.unice.fr/ifi2/